Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 13 mars 2018
Greffe + Travaux_0134 + 7102_Préavis édités + PPA En Glacière_dhe

Préavis No 05/2018

Demande de crédit pour la réactualisation du projet de PPA « En Glacière »

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Par le présent préavis la municipalité sollicite votre autorité pour une demande de crédit relative à la réactualisation du projet de plan partiel d'affectation (PPA) « En Glacière ».

PREAMBULE

L'étude du projet de plan d'affectation « En Glacière » a débuté en 2003 déjà, ceci suite à la décision de votre autorité d'accorder à la municipalité le crédit y relatif.

Ce projet d'étude a ensuite été mis en veilleuse dans l'attente des rapports Furger et Alpes Vaudoises 2020.

Au début 2015, le Conseil d'Etat a fait part de sa décision d'abandonner tout soutien financier pour la pratique du ski à l'exception du maintien d'un parc ludique d'apprentissage du ski ainsi que le renforcement des animations 4 saisons.

Actuellement, les installations du site de Glacière se situent en majorité en zone agricole, donc par nature sur des terrains inconstructibles. Jusqu'à ce jour, ces installations ont été tolérées provisoirement du fait qu'elles étaient démontées en été et que la municipalité s'est engagée à réactualiser le projet de plan partiel d'affectation entrepris en 2003 déjà pour cette zone. Cette procédure de PPA légalisera la buvette actuelle tout en de permettant la construction de bâtiments ou places de parcs nécessaires à l'exploitation de ce site.

Tenant compte de ces éléments, la municipalité vous a sollicité une nouvelle fois, l'année dernière, pour l'octroi d'un crédit de CHF 210'000.00 relatif aux travaux d'investissements du Parc d'apprentissage « En Glacière » avec prise en charge du déficit d'exploitation dudit parc, saison hivernale 2017 – 2018, pour un montant maximum de CHF 40'000.00. Pour rappel, ce crédit de CHF 210'000.00 est prévu d'être financé par une participation à fonds perdu du SPECo LADE/NPR de CHF 73'500.00 et par une participation à fonds perdu du Fonds régional d'Equipement Touristique (FET) de CHF 130'000.00 (Préavis 13/2017).

SITUATION ACTUELLE

Dans le but de légaliser les différents aménagements et installations situés sur le terrain de Glacière, il est nécessaire maintenant de réactualiser le projet de PPA « En Glacière ».

Dans ce contexte, le bureau Vallotton et Chanard SA, à Lausanne, doit mettre à jour le rapport 47 OAT, le règlement et le plan du PPA afin de tenir compte des activités pratiquées sur le site et compléter le dossier avec les études complémentaires suivantes :

Dangers hydrauliques

Le périmètre du PPA se trouvant dans une zone susceptible d'être impactée par des dangers de « laves torrentielles » et de « crues », la municipalité avait mandaté le bureau Stucky, Ingénieurs-conseils SA, à Renens, afin d'établir une note visant à quantifier le danger hydraulique sur la zone d'étude et établir des recommandations constructives à mettre en œuvre afin de protéger les infrastructures contre les inondations. Cette étude a déjà été financée dans le cadre du préavis 2003.

Enneigement mécanique

Le PPA doit également être accompagné d'une notice d'impact sur l'environnement qui traite des points suivants :

- protection contre le bruit ;
- protection des eaux souterraines et des eaux superficielles ;
- protection des sols ;
- gestion de déchets et des polluants ;
- protection des valeurs naturelles et paysagères ;
- recommandations pour le développement ultérieur du projet d'exécution ;
- synthèse et établissement du rapport de notice d'impact sur l'environnement ;
- cahier des charges des études et contrôles environnementaux à effectuer avant et pendant les travaux de réalisation.

Ce mandat a été attribué à la Communauté d'Etudes Pluridisciplinaires (Sàrl) à St-Triphon (CEP).

Ces deux rapports figureront comme annexes dans le rapport 47 OAT.

COUT DE LA MODIFICATION DU PROJET DE PPA

Etude de la réactualisation du projet de PPA Bureau Vallotton et Chanard SA (GEA), Lausanne	CHF	22'500.00
Notice d'impact Communauté d'Etudes Pluridisciplinaires (Sàrl), St-Triphon	CHF	16'500.00
Divers et imprévus	CHF	4'500.00
Total TTC	**CHF**	**43'500.00**

CONCLUSIONS

Les premiers aménagements et renforcements du Jardin d'Oex Neiges réalisés en automne 2017, donnent entière satisfaction aux utilisateurs. Un préavis complémentaire est en cours d'étude afin de compléter les premiers investissements.

Par ailleurs, la réactualisation du PPA « En Glacière » permettra de régulariser les installations provisoires.

Forte de ces considérations, la municipalité vous encourage vivement à lui accorder le crédit sollicité.

En conclusion, la municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'OEX

- vu le préavis municipal No 05/2018 du 13 mars 2018;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

A) **D'autoriser** la municipalité à entreprendre la réactualisation du projet de plan partiel d'affectation (PPA) « En Glacière ».

B) **D'octroyer**, à cet effet, un crédit de CHF 43'500.00

C) **De financer** ce montant par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunts de la législature en cours, si nécessaire

D) **D'amortir** ce montant sur une période de 10 ans, à raison de CHF 4'350.00 par année, la première fois au budget 2019. A ce montant s'ajoutera un intérêt passif annuel de l'ordre de CHF 1'087.50 la première année, selon les conditions actuelles.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 13 mars 2018.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :	**La Secrétaire :**
Charles-André Ramseier	**Eliane Morier**

Annexe à consulter sur le site chateaudoex-admin.ch. Cliquer ensuite sur les onglets : Politique – Conseil communal – Séances/documents

- Plan d'intention du PPA.